

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION (CGU) DU SERVICE Paris Wi-Fi de la VILLE DE PARIS

Les Conditions d'utilisation du réseau Wi-Fi de la Ville de Paris sont les suivantes :

L'utilisation du service Paris Wi-Fi de la VILLE DE PARIS est soumise, au respect des lois et des règlements en vigueur. L'utilisation de ce service vaut acceptation irrécusable par l'utilisateur, sans qu'aucune signature ne soit nécessaire, de l'ensemble des dispositions et obligations contenues dans le présent document.

Le droit français est applicable.

L'accès au service Internet Wi-Fi de la Ville de Paris est à disposition gratuitement, dès lors que l'équipement public est ouvert aux usagers dans la limite de la tranche horaire de 7 heures à minuit. Les connexions sont limitées à 2 heures, sans limitation de reconnexion.

ENGAGEMENTS DE L'UTILISATEUR DU SERVICE :

S'agissant de l'utilisation d'internet, l'utilisateur est informé qu'Internet est un réseau véhiculant des données susceptibles d'être protégées par des droits de propriété intellectuelle ou d'enfreindre les dispositions légales en vigueur. L'utilisateur s'interdit donc de transmettre toute donnée prohibée, illicite, illégale, contraire aux bonnes mœurs ou à l'ordre public et portant atteinte ou susceptibles de porter atteinte aux droits de tiers et notamment aux droits de propriété intellectuelle.

Il est expressément rappelé qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Dans ces conditions, il appartient à l'utilisateur Internet de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels

L'utilisateur Internet reconnaît également être pleinement informé du défaut de fiabilité du réseau Internet, tout particulièrement en termes d'absence de sécurité relative à la transmission de données et de non garantie des performances relatives au volume et à la rapidité de transmission des données.

Il appartient à l'utilisateur de vérifier qu'il dispose des équipements matériels, logiciels, navigateurs lui permettant d'utiliser ce service. La VILLE DE PARIS n'est en aucun cas responsable des équipements choisis sous la responsabilité de l'utilisateur, lequel reste seul responsable de leur sécurité et de leur protection. L'utilisateur s'engage à conserver les codes d'accès secrets et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit. L'accès internet est un accès personnel et exclusif au service.

S'agissant des produits ou des services sur le réseau Internet, l'utilisateur Internet adresse directement aux fournisseurs de contenus toute réclamation relative à l'exécution des services rendus par ceux-ci ou à la vente des produits par ceux-ci.

L'utilisateur Internet s'interdit toute utilisation frauduleuse, abusive ou excessive des services.

De plus, l'utilisateur s'interdit : (liste non exhaustive)

- l'encombrement volontaire ou involontaire des serveurs de messageries et/ou des destinataires de mails par du publipostage sauvage (spam, envoi de messages attractifs générant nécessairement un nombre imposant de réponses (teasing ou trolling)) pouvant ainsi perturber la disponibilité desdits serveurs ou réseau.
- La transmission de toute publicité, message promotionnel ou toute autre forme de sollicitation ou démarchage non sollicité.
- Il s'engage à ne pas effectuer intentionnellement des opérations qui pourraient avoir pour conséquence de masquer sa véritable identité ; de s'approprier le mot de passe d'un autre utilisateur.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION (CGU) DU SERVICE Paris Wi-Fi de la VILLE DE PARIS

La Ville de Paris informe les utilisateurs du service qu'elle doit enregistrer et conserver pendant une durée maximum de 12 mois les données opérationnelles des connexions effectuées par les utilisateurs : expéditeur, destinataire, date et heure du début de la connexion, date et heure de la fin de la connexion, adresses visitées à l'exception de leur contenu. Il peut être fait exception à cette règle de confidentialité dans les limites autorisées par la loi, à la demande des autorités publiques et/ou judiciaires.

RESPONSABILITE DE LA VILLE DE PARIS

À titre d'information, il est précisé que l'accès Paris Wi-Fi de la VILLE DE PARIS est soumis à un outil de filtrage, en conséquence, l'utilisateur est informé que certains sites sont inaccessibles

La VILLE DE PARIS, à la demande de toute autorité administrative ou judiciaire compétente, ou si elle l'estime nécessaire, pourra suspendre temporairement ou définitivement toute utilisation du service sans que sa responsabilité ne puisse être recherchée et sans que l'utilisateur ne puisse revendiquer une quelconque indemnisation ou réparation.

La VILLE DE PARIS ne peut être en aucun cas tenue de réparer les préjudices directs et/ou indirects subis du fait de l'utilisation du service Paris Wi-Fi par l'utilisateur, ce dernier étant sous la responsabilité des utilisateurs dans le respect du présent document. L'utilisateur reconnaît que la VILLE DE PARIS ne peut être responsable des contenus ou services auquel il accède et ne garantit ni l'accessibilité aux contenus et services ni la rapidité d'utilisation, l'accès au service Paris Wi-Fi pouvant être suspendu à tout moment, sans préavis.

La VILLE DE PARIS informe les utilisateurs du service que les dispositions applicables en matière de lutte contre les infractions liées à l'usage d'internet impliquent l'obligation de conserver pendant 12 mois les données techniques de connexion, à savoir : expéditeur, destinataire, heure, durée et lieu d'origine des communications à l'exception de leur contenu.

CONSEILS PRATIQUES

Afin de profiter pleinement du service Paris Wi-Fi, la VILLE DE PARIS conseille à tous ses usagers utilisateurs de veiller à leurs matériels informatiques en s'assurant que les ordinateurs portables et assistants personnels ne soient pas laissés sans surveillance et en s'assurant de posséder un antivirus à jour.

Vous déclarez avoir lu l'intégralité du présent document, vous vous engagez à vous y conformer et reconnaissez que votre matériel, son contenu et l'utilisation du service Paris Wi-Fi de la VILLE DE PARIS sont de votre entière responsabilité.

En cliquant sur « J'accepte », vous acceptez d'utiliser le service Paris Wi-Fi de la VILLE DE PARIS en respect des règles édictées dans les conditions présentées ci-dessus et devenez « utilisateur » du service.

En cas de besoin, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpd.paris@paris.fr